



Durance

Alpilles

CRAU

Étang de Berre

Camargue

Méditerranée

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION
DE LA NAPPE PHRÉATIQUE DE LA CRAU**



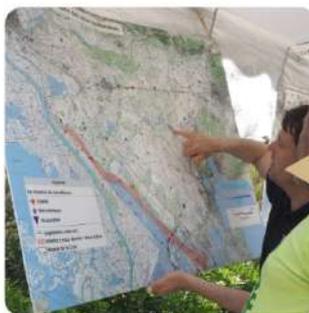
SYMCRAU





CAMPAGNES & VISITES DE TERRAIN

Forage dans la nappe phréatique pour l'étude des intrusions marines, campagnes de relevés des niveaux de la nappe, visites ponctuelles avec partenaires et acteurs locaux...



INFORMATION & COMMUNICATION

Événementiel Istres Propre et Durable, Nature en Fête, interventions dans colloques professionnels...



CONCERTATION, ÉTUDES & PROJETS TERRITORIAUX

Bilan de la 1ère phase du Contrat de Nappe, suivi et conseil stratégique dans les politiques publiques locales...



SENSIBILISATION

Salon des Agricultures de Provence, interventions scolaires, partenariats avec associations locales...



PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Rencontre avec Mme Martine Vassal, le SYMCRAU et le SMAVD au Salon des Agricultures, participation aux Assises Nationales de l'Eau, Journée Régionales...



GOVERNANCE LOCALE

Comité Syndicaux et réunions de bureau

La nappe en quelques nombre

75

En millions de m³/an, c'est le volume annuel prélevé dans la nappe

552

Nombre d'enregistrement journalier de la profondeur de la nappe

650

Nombre de paramètres physico-chimiques recherchés dans chaque échantillon d'eau prélevés dans la nappe

3

En années, c'est le temps de séjour moyen de l'eau dans la nappe avant de rejoindre un exutoire

12 000

En années, c'est l'âge des galets déposés en Crau par le Durance

8

Nombres de zones de sauvegardes qui protègent 20 % du territoire surplombant la nappe

Le SYMCRAU, un outil de gestion de la ressource au service du territoire

Qu'est-ce que le SYMCRAU ?

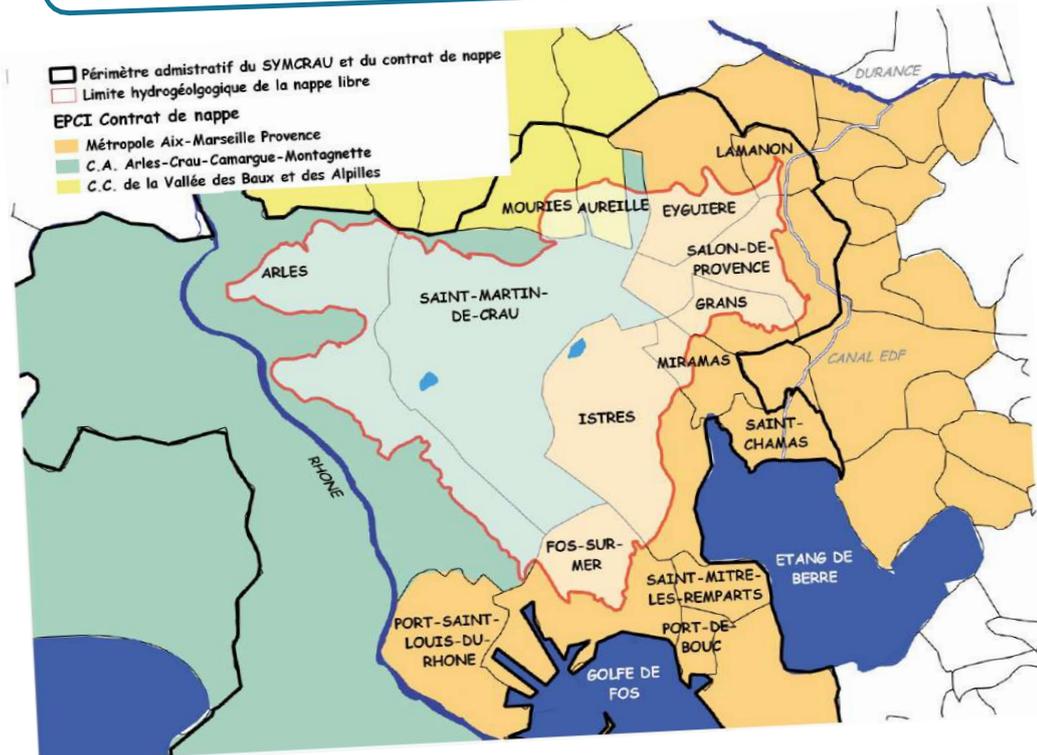
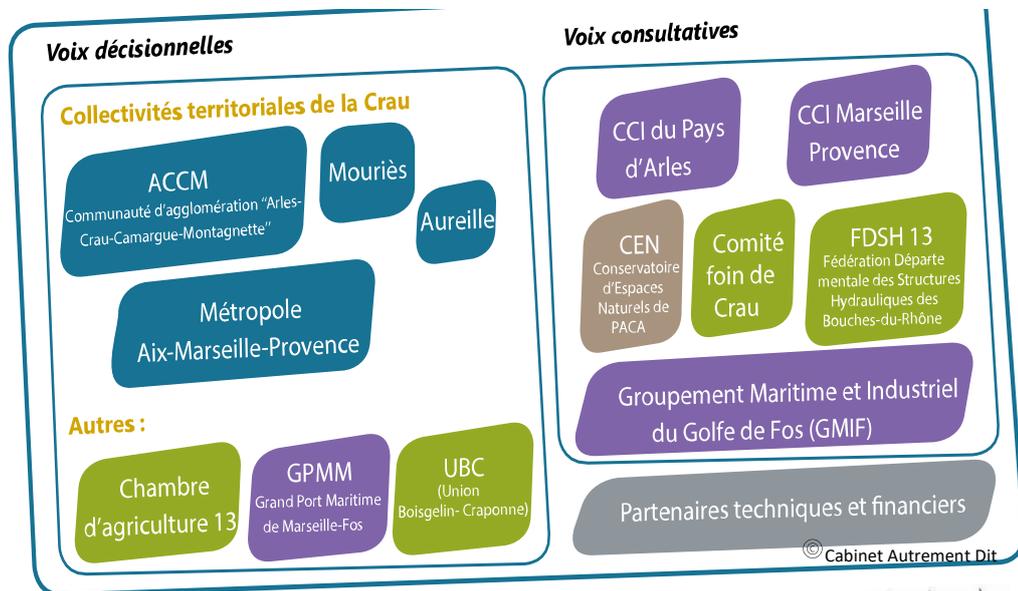
Le SYMCRAU, Syndicat Mixte de gestion de la nappe de la Crau, **est un établissement public créé par arrêté préfectoral en 2006**. Son fonctionnement est identique à celui d'une collectivité territoriale

Le SYMCRAU, pourquoi ?

Le SYMCRAU est chargé de **préserver la ressource en eau de la nappe en conciliant tous les usages et les milieux aquatiques** (laurons par exemple).

Composition et fonctionnement du SYMCRAU

Le SYMCRAU est administré par un Comité Syndical avec un président élu et un Bureau Syndical. Les décisions sont prises par le Comité Syndical composé de 31 élus titulaires issus des membres à voix décisionnelles auxquels s'ajoutent des représentants des membres consultatifs.



Les missions du SYMCRAU



Veille technique et scientifique : l'Observatoire de la nappe de Crau
Centralisation et valorisation des données sur la nappe.

Maîtrise d'ouvrage des études /projets à l'échelle de la nappe



Sensibilisation, et partage des connaissances



Conseils et expertises pour la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement susceptibles d'impacter la nappe (planification urbaine, alimentation en eau, gestion des eaux usées et pluviales, gestion des déchets, géothermie,...)



Animation partenariale et coordination



Outil de gestion : le modèle numérique de l'aquifère



Surveillance de la nappe : réseau de suivi quantitatif et qualitatif et de la salinité



Le pouvoir exécutif - Le Comité Syndical

Le SYMCRAU est administré par un comité syndical avec une Présidente élue et un bureau syndical composé de 6 vice-présidents(e)s. Les délibérations relèvent du comité syndical composé de 31 élus titulaires et autant de suppléants, issus des membres à voix décisionnelles auxquels s'ajoutent des représentants des membres consultatifs.

Membres à voix décisionnelles		Titulaires	Suppléants
 Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM)	Mireille HENRY	Daniel PETITJEAN	
	André MANELLI	Sylvia LEPESANT	
	Corine BOUYA	Georges BERNOT	
	Thérèse-Annie FRANCOIS	Délégué à réécrire	
 Métropole Aix-Marseille-Provence	Patrick CHAUVIN	Pierre VETILLART	
	Alain DERVIEUX	Myriam CELLARIER	
	Gérard BARTOLI	Jean GUILLON	
	Yves GARCIA	Simone ALOY	
	Sonia GRACH	Martine ARFI	
	Daniel HIGLI	Jacqueline HERVY BALAND	
	Louis MICHEL	Éric CASADO	
	René RAIMONDI	Aline CIANFARANI	
	Céline TRAMONTIN	Gilbert FERRARI	
	Marie-France SOURD	Fabienne GRUNINGER	
	Didier KHELFA	Philippe POMAR	
	Michel ROUX	Yves WIGT	
	Henri PONS	Philippe GRANGE	
	Marylène BONFILLON	Michel MILLE	
	Sophie DEGIOANNI	Henri CAMBESSEDES	
	Louis PHILIPPE	Marc DEPAGNE	
Béatrice ALIPHAT	Jean-Pierre MUTERO		
 Commune de Mouries	Agnès BRUNET	Sylvaine VIAL	
 Commune d'Aureille	Régis GATTI	Olivier MICHEL	
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône	Patrick LEVEQUE	Jean-Marc ZAVATTONI	
	Monique ARAVECCHIA	Nicolas SIAS	
 Union du Canal Commun Boisgelin Craponne (UBC)	Jean-Louis PLAZY	Délégué à réécrire	
	Vincent BONFILLON	Délégué à réécrire	
	Délégué à réécrire	Maurice TRICON	
 Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)	Christine CABAUD	Magali DEVEZE	
	Jean-Raymond SANCHEZ	Wilfried ROUBAUD	
	Jean-Michel BOCOIGNANO	Vincent PETISI	
Membres à voix consultatives		Titulaires	Suppléants
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence (CCI)	Romain GILLE	Philippe BERUTTI	
 Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles (CCI)	Daniel LENFANT	Alain CHAIX	
 Conservatoire des espaces naturels (CEN PACA)	Axel WOLFF	Délégué à réécrire	
 Fédération Départementale des Structures Hydrauliques des Bouches-du-Rhône (FDSH)	Vincent BONFILLON	Délégué à réécrire	
 Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF)	Délégué à réécrire	Délégué à réécrire	

Le pouvoir exécutif – Le Bureau

Les membres du bureau syndical

En 2019 :

Céline TRAMONTIN, Présidente

Mireille HENRY, 1^{ère} Vice-Présidente

Marylène BONFILLON, 2^{ème} Vice-Présidente

Alain DERVIEUX, 3^{ème} Vice-Président

Daniel HIGLI, 4^{ème} Vice-Président

Patrick LEVEQUE, 5^{ème} Vice-Président

Jean-Michel BOCOGNANO, 6^{ème} Vice-Président

se réunissent une fois par mois

2019

5 Comités
Syndicaux

30 Délibérations

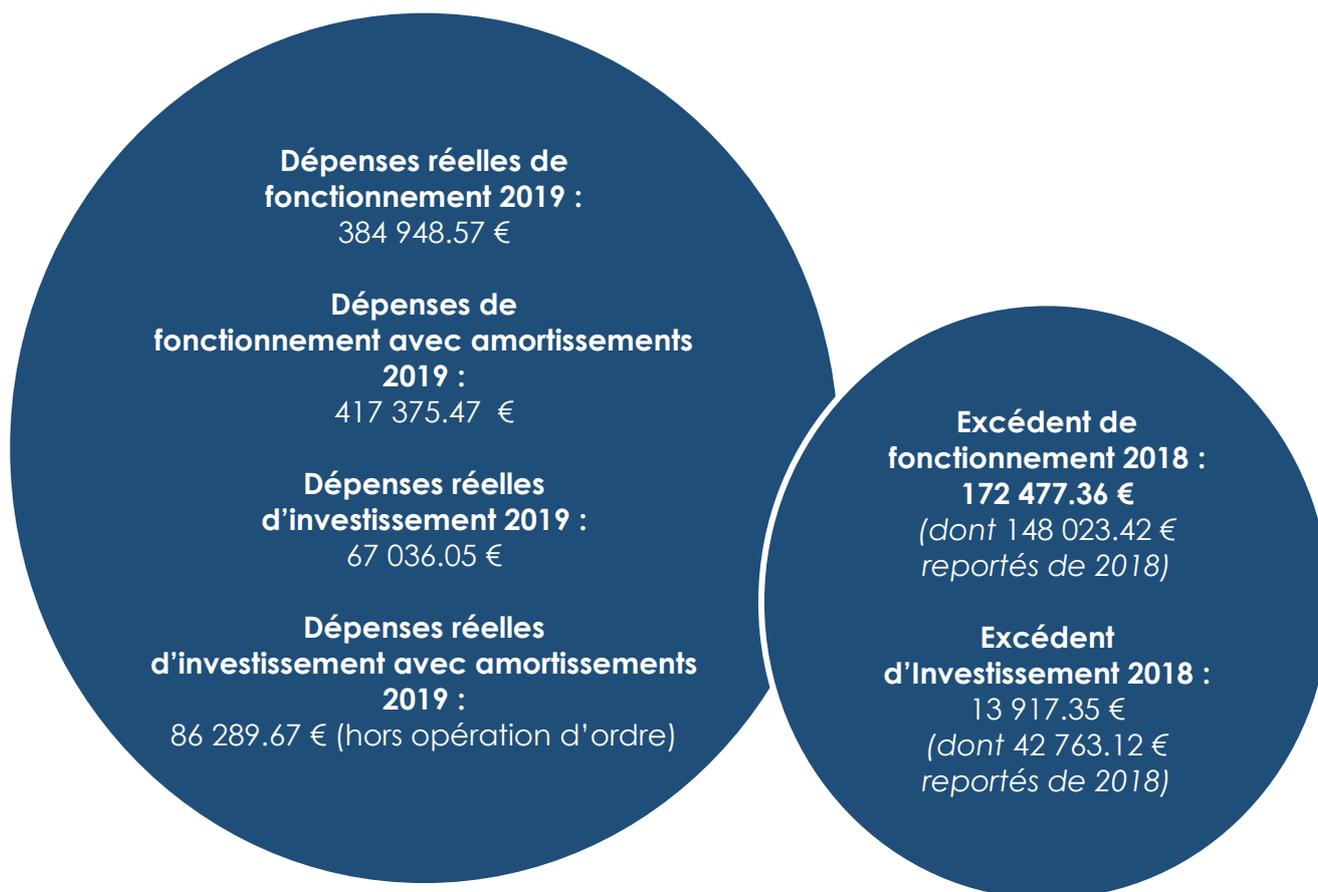
19 Décisions

18 Arrêtés

Comité Syndical réuni en septembre 2019 au SYMCRAU



Les moyens - Finances



Un budget 2020 toujours maîtrisé !

→ Le Budget: 950 k€
Soit 3€/an/hab

Recettes

Cotisation des membres:	250 k€
Prestations:	20 K€
Sub Agence de l'Eau:	355k€
Sub Région:	40 K€
Excédants :	205 K€
Amortissement :	80 K€

Dépenses

Charges courantes:	70 K€	7,5%
Etudes, suivis, animation:	380 K€	40 %
Charges de Personnel:	350 K€	37%
Investissement:	70 K€	7,5%
Amortissement :	80 K€	8%

1€ de cotisation versée = 3 € d'actions engagées

Les moyens – Humains

Le SYMCRAU, une cellule d'ingénierie spécialisée et mutualisée à l'échelle de la Crau

Une équipe composée de 6 agents techniques spécialisés dans le domaine de la gestion de l'eau (hydrogéologues, agronomes, pédagogie à l'environnement) et un agent d'appui pour l'administratif et les finances.

Marilyne LIONS et Pauline DELLA ROSSA ont rejoint le syndicat au cours de l'année 2020. Le contrat d'Antoine BAILLIEUX s'est achevé au mois de septembre 2020.

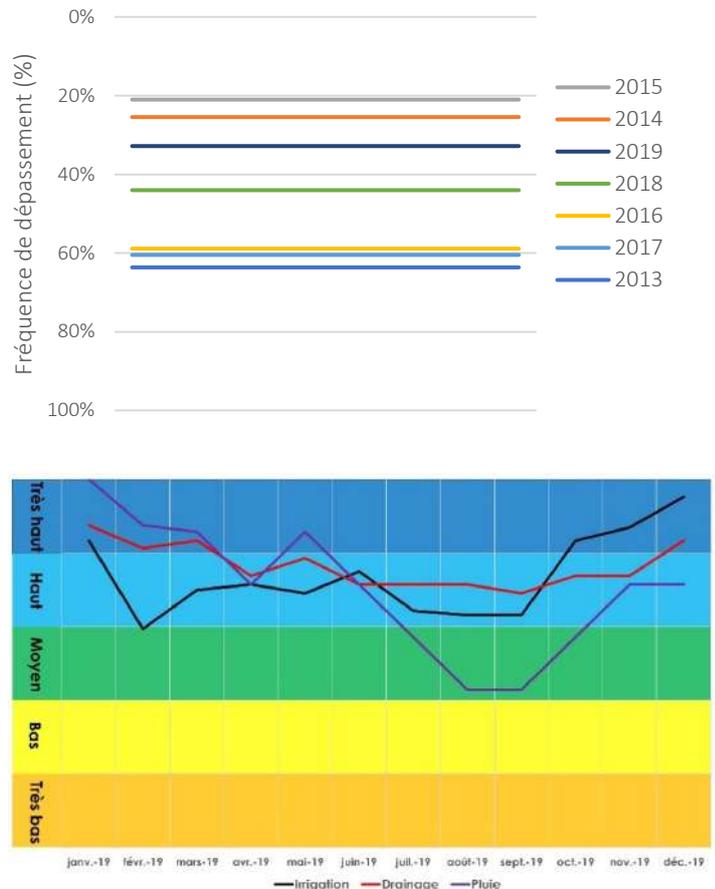


Surveillance des eaux souterraines

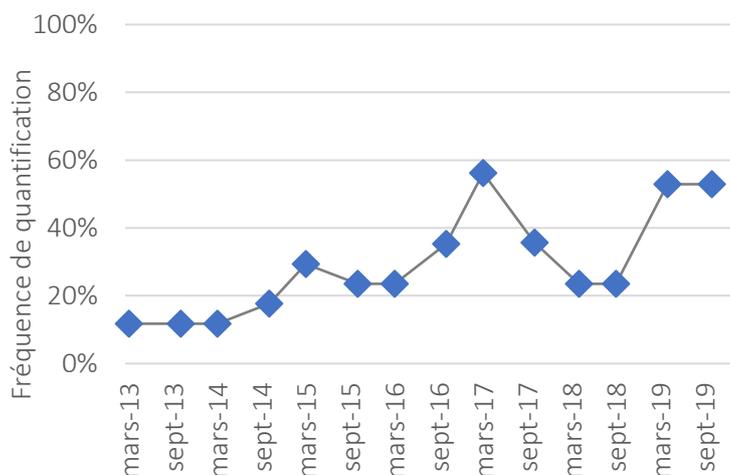
Bilan quantitatif 2019

Un indicateur statistique relatif (fréquence de dépassement), calculé sur la base des moyennes piézométriques mensuelles, est utilisé pour décrire l'évolution quantitative sur la nappe de la Crau, faisant l'objet d'un rapport mensuel (bulletins quantitatifs mensuels du SYMCRAU). La moyenne annuelle de la fréquence de dépassement calculée sur l'ensemble des piézomètres classe 2019 comme la troisième année la plus haute depuis 2013.

La forte pluviométrie de l'automne 2018, qui avait porté la piézométrie à un niveau très haut, a mécaniquement entraîné un bilan quantitatif négatif de la nappe de la Crau sur l'année 2019. Sur un plan statistique, la moyenne des évolutions mesurées sur l'ensemble des points de surveillance place cependant bien la nappe dans un état quantitatif globalement « haut » tout au long de l'année et se termine par un état très haut en fin d'année, en lien avec la pluviométrie de novembre.



Bilan qualitatif 2019



Evolution temporelle de la moyenne par campagne de la fréquence de quantification d'au moins une molécule de la famille des phytosanitaires. 17 stations d'analyses par campagne, en moyenne.

Si aucune tendance à la dégradation n'est constatée en 2019 par rapport à 2018, que cela soit d'un point de vue global ou bien par station considérée individuellement, la qualité chimique des eaux de stations déjà identifiées comme dégradées (en particulier Sulauze, Q5b, Q8) ne présente pas de tendance à l'amélioration.

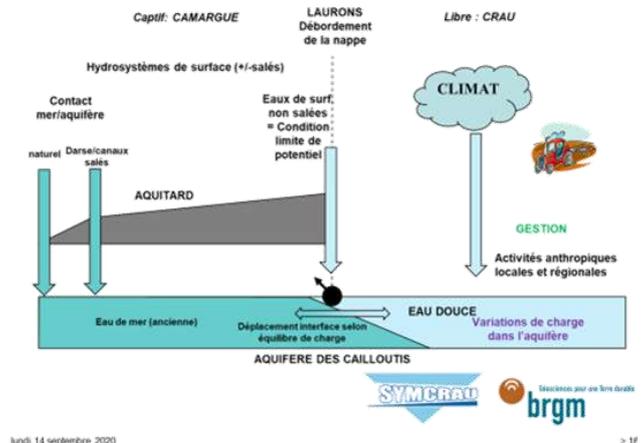
Soulignons également la nette évolution des fréquences de quantification des molécules de la famille des phytosanitaires dans les eaux souterraines échantillonnées : de l'ordre de 15% en moyenne en 2013-2014, la fréquence de quantification moyenne a atteint 25% en 2018 et 29% en 2019. Cela peut s'expliquer à la fois par une amélioration des performances analytiques en laboratoire et par le maintien des sources potentielles de contamination agricole diffuse.

Des études au service du développement durable du territoire

Projet SIMBA

SIMBA pour Surveillance des Intrusions Marines en Basse Crau visait, comme son nom l'indique, à comprendre, mesurer et suivre à long terme le risque de salinisation par la mer des eaux douces de la nappe. Les conclusions de cette étude ont été restituées en partenariat avec le BRGM en février 2019 et le réseau de surveillance patrimonial de la salinité installé à la suite de la création de forages dédiés au printemps.

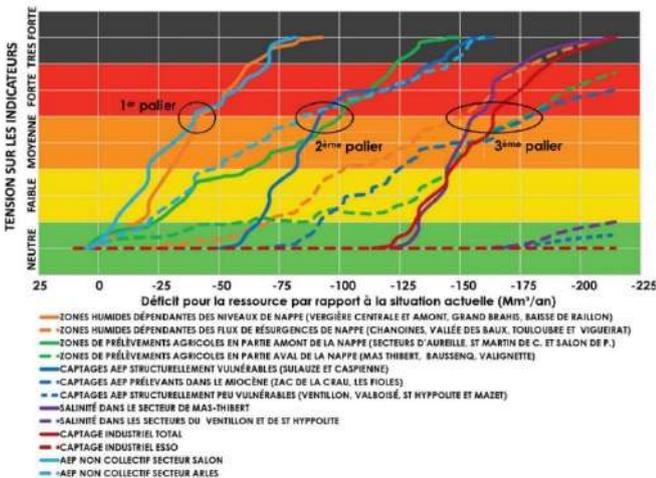
Une méthode analytique a également été développée afin d'estimer la position de l'interface eaux douces-eaux salées au sein de l'aquifère selon différents états de la nappe relatifs aux orientations de gestions possibles pour le territoire. Ces analyses prospectives ont été réalisées dans le cadre de l'étude SINERGI.



lundi 14 septembre 2020

> 10

Projet SINERGI



Le projet SINERGI, initié en 2016, est une étude prospective à l'horizon 2050 visant à modéliser les impacts de changements de la recharge naturelle et artificielle de la nappe sur la disponibilité de l'eau en Crau pour les usages et les milieux.

Cet outil d'aide à la décision, attendu pour l'automne 2020, permettra d'établir des stratégies territoriales à long terme pour concilier les enjeux socio-économiques, sanitaires et environnementaux et favoriser la résilience du territoire au changement climatique.

Le cadre de décision pourra s'inscrire dans le volet quantitatif du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours d'émergence.

Projet OSMOSE

Le projet OSMOSE, également inscrit au Contrat de nappe de la Crau, vise à permettre l'élaboration du cadre de gestion des milieux humides remarquables de la Crau, indispensable au principe de protection des écosystèmes dépendants des masses d'eau inscrites dans la Directive Cadre sur l'Eau.

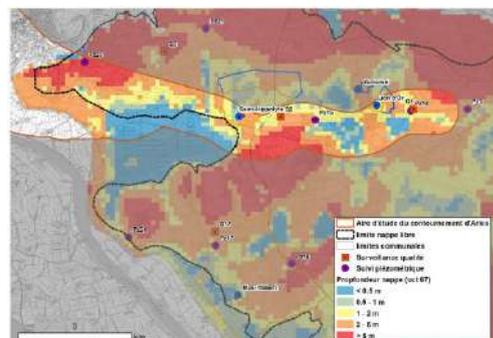
Le diagnostic conduit lors de la phase 1 (2018-2019) a permis d'initier la création d'un observatoire des zones humides, socle de connaissances indispensables qui permettra de définir les conditions d'une gestion équilibrée des eaux sur le territoire de la Crau prévue en phase 2 (2020-2021).



Aménagement du territoire : compatibilité entre développement économique & ressource en eau

Le SYMCRAU assure une veille des plans et projets d'urbanisme. Le syndicat est régulièrement consulté pour assurer l'intégration des enjeux de l'eau dans les futurs aménagements. Ces avis ont notamment **porté sur la limitation et la compensation pour la perte de recharge induite par l'artificialisation de prairies irriguées, une sensibilisation aux zones de sauvegarde, ou encore la gestion des eaux de pluie.** Les principales contributions du SYMCRAU sont listées ci-dessous :

Contournement autoroutier d'Arles : accompagnement du maître d'ouvrage et de ses bureaux d'étude pour une prise en compte de la nappe dans le projet, via la présence du SYMCRAU aux groupes de travail Agriculture et Hydraulique, la transmission de données et la rédaction d'une note technique sur la vulnérabilité de la nappe dans le secteur du projet accompagnée de préconisations particulières.



Les plans locaux d'aménagement :

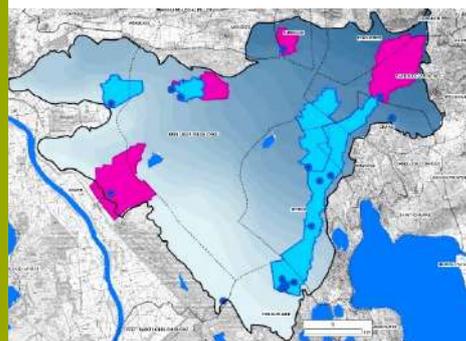
- Avis sur la modification n°1 du PLU d'Eyguières portant sur la création d'OAP (quartiers résidentiels) ;
- Avis sur la modification n°4 du PLU de Salon-de-Provence permettant la démolition-reconstruction d'un établissement d'Agapei13 ;
- Consultation par l'EPAD Ouest Provence pour avis sur le projet de création de l'OAP Tartugues (quartier résidentiel) à Istres.

Les projets commerciaux :

- Avis aux services de l'Etat sur le projet Istropolis, le projet de magasin Lidl à Saint-Martin-de-Crau et de magasin BUT à Salon-de-Provence.
- Consultation par l'EPAD Ouest Provence dans le cadre de l'étude de faisabilité de la ZAC du Grand Bayanne.

Les zones de sauvegarde : un outil opérationnel à la disposition du territoire

Le SYMCRAU a terminé en mars 2018 son « Etude Ressource Stratégique » (ERS) visant à déterminer les zones de sauvegarde de la ressource en eau souterraine de la Crau, destinées à **protéger l'alimentation en eau potable des populations actuelles et futures.** En 2019, les communes de Salon-de-Provence puis de Saint-Martin-de-Crau ont **acté par délibération** l'existence des zones de sauvegarde sur leur territoire et l'intérêt de leur protection. Le SYMCRAU a mené des échanges avec les services de l'état pour la notification de l'ERS et la réalisation d'un porté à connaissance sur les zones de sauvegarde. Par ailleurs, le SYMCRAU a pu partager son retour d'expérience à l'Agence de l'Eau pour l'élaboration d'un guide méthodologique pour l'identification et la préservation des zones de sauvegarde qui paraîtra fin 2020, via des COPIL, ateliers et contributions écrites.



Conseil et Assistance Mutualisée en Hydrogéologie (CAMH)

Les communes et établissements publics locaux peuvent désormais bénéficier **d'un dispositif de service de prestation intellectuelle** (en hydrogéologie et discipline connexe de la gestion de l'eau) **dans un cadre conventionné à prix coûtant**.

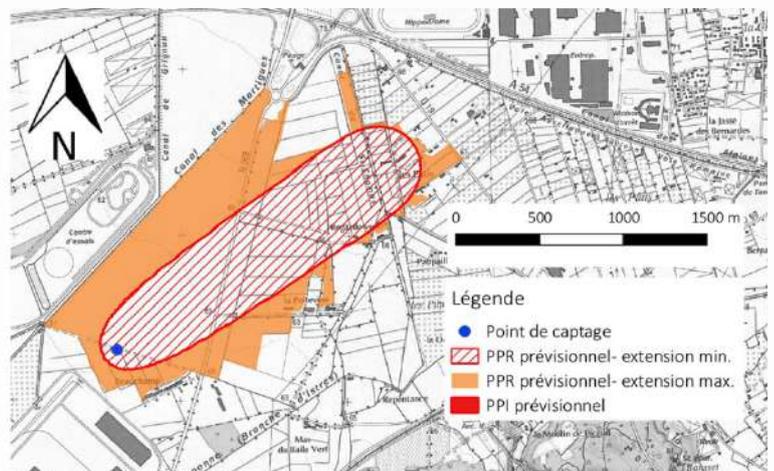
Les missions réalisées en 2019



Implantation d'un captage destiné à l'alimentation en eau des populations : prédimensionnement des périmètres de protection

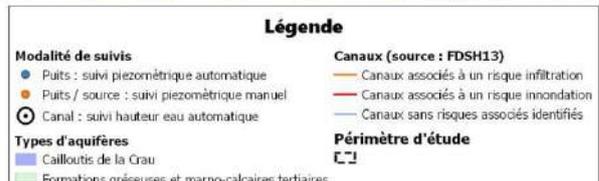
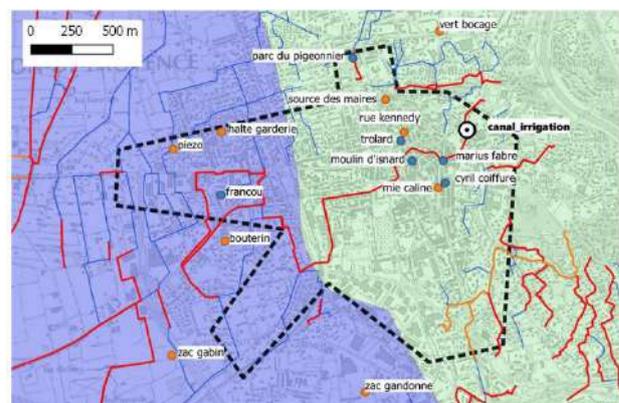
Le partenariat établi entre le SYMCRAU et la Métropole Aix-Marseille pour le conseil de territoire Istres Ouest Provence a permis de mener à bien le pré dimensionnement des périmètres de protection d'un futur captage AEP au nord de la base logistique de CLESUD pour l'alimentation en eau potable des villes de Miramas et Sant Chammas.

Ce travail a été soumis à l'avis d'un hydrogéologue agréé et permet de poursuivre la mise en œuvre du projet, dans une recherche de compatibilité avec le développement socio-économiques dans ce secteur.



Étude hydrogéologique du risque de remontée de nappe sous le centre-ville de Salon-de-Provence et au quartier de Bel-Air

Le SYMCRAU accompagne la Métropole Aix-Marseille Provence pour le conseil de territoire du Pays Salonnais dans une étude visant à mieux comprendre les phénomènes de remontées de nappe dans les sous-sols de la ville de Salon-de-Provence et du quartier de Bel Air, et les entrées d'eaux claires parasites que cela peut engendrer dans le réseau d'assainissement collectif.



Le Contrat de Nappe

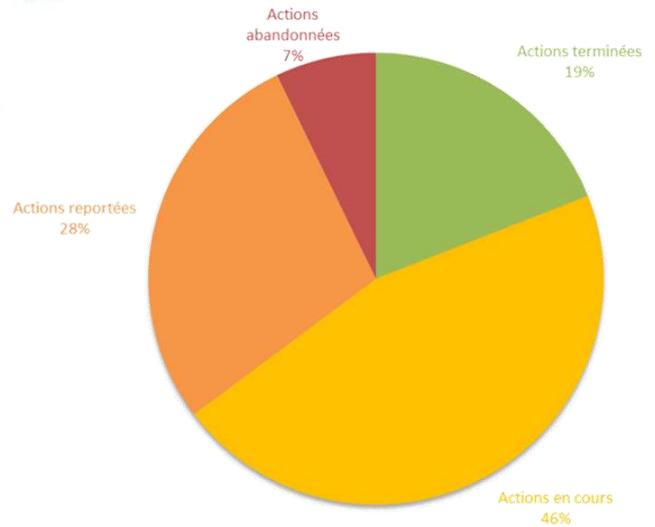


Où en est-on?

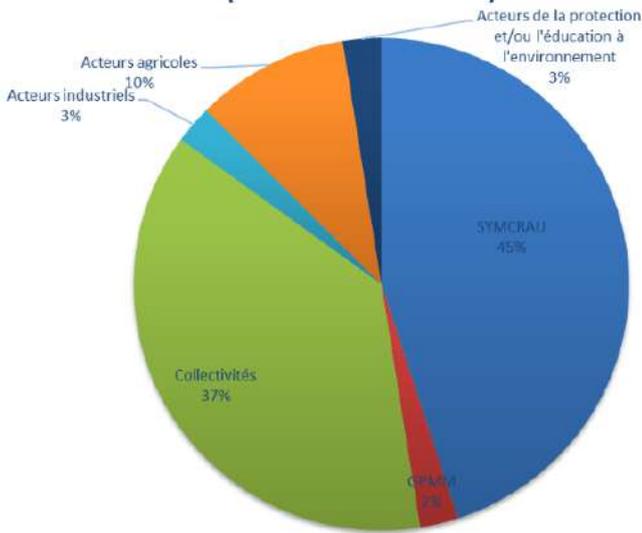


La représentativité de chacun des acteurs est globalement restée conforme avec ce qui avait été prévu.

Taux d'avancement des actions du Contrat de nappe- Phase 1



Répartition des actions par type de maître d'ouvrage (en nombre d'actions)



> Combien a coûté la 1ère phase du contrat de nappe de la Crau ?

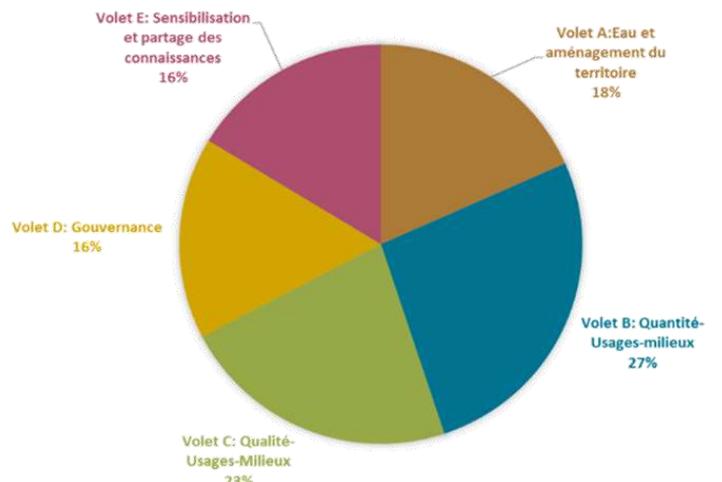
- Coût global : 10 millions d'€
- Coût prévu : 9 millions d'€

> 110 % du taux de financement initialement prévu

Concertation pour la mise en œuvre de la seconde phase (2020 – 2023)



VOILETS SUR LESQUELS LES PARTENAIRES ONT DES ATTENTES



Gouvernance et partenariats institutionnels



Le SYMCRAU a été invité par le Ministre de la transition écologique et solidaire, M. François DE RUGIS, pour apporter son retour d'expérience relatif à la définition et la préservation de zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable actuelle et future dans le cadre des assises nationales de l'eau entre mars et mai 2019.

Deux propositions ont été remontées :

- S'appuyer sur les outils « zone de sauvegarde » en les normalisant à l'échelle nationale afin de consolider les leviers juridiques et financiers et ainsi préserver durablement la qualité des eaux souterraines
- Clarifier les compétences des collectivités en matière de gestion de la ressource pour consolider les politiques locales de gestion des aquifères et renforcer le lien entre le petit cycle de l'eau et le grand cycle – Le Syndicat des nappes de la Gironde et le SYMCRAU ont proposé la création de deux compétences facultatives permettant aux services d'eau potable de s'impliquer au-delà des périmètres de protection des captages et aux départements et/ou Région de continuer à s'impliquer sur ces sujets dans le cadre d'une compétence sur la gestion patrimoniale malgré la suppression de la clause de compétence générale.

Le SYMCRAU est signataire du Contrat de Transition Ecologique en Pays d'Arles porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles pour une action sur l'identification du potentiel géothermique de la nappe de la Crau et les conditions locales de réalisation de ce type d'opération.



La signature officielle du Contrat s'est déroulée en novembre en présence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique. Un projet entre acteurs publics et privés du territoire pour valoriser les ressources locales : production d'éco-matériaux, valorisation énergétique de la biomasse, valorisation du potentiel solaire, économies et préservation de la ressource en eau.



La gestion de la ressource en eau, une compétence désormais clairement affectée aux collectivités

Le SYMCRAU s'est associé avec le SMEGREG (Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde) et Philippe MARC, avocat du barreau de Toulouse, pour co-rédiger une chronique sur la nécessité d'asseoir durablement les compétences des structures publiques locales dans la gestion de la ressource en eau. Le projet d'élargissement à la gestion de la ressource en eau de la compétence actuelle d'adduction en eau potable des collectivités a été intégré à travers l'article 37 de la loi engagement et proximité.

La Charte Régionale de l'Eau



Le 22 octobre 2019 se déroulait le Forum régional de l'eau, pour définir avec les acteurs du territoire les missions autour de la gestion de la ressource en eau, déléguée par l'Etat à la Région Sud. Celui-ci concrétisait la clôture d'une tournée de 8 réunions avec comme point d'orgue la signature de la Charte de l'eau Régionale par tous les acteurs.

Stratégie de Communication, Information, Sensibilisation, Education, Formation (CISEF)

Contexte général

La concertation mise en œuvre pendant la phase d'élaboration du contrat de nappe avait mis en évidence un déficit de connaissance sur les enjeux de l'eau sur la Crau et une diffusion très restreinte des connaissances acquises par le SYMCRAU. Dans cette perspective, l'action E 1-2 du contrat de nappe prévoyait d'élaborer une **stratégie de Communication, Information, Sensibilisation, Education, Formation (CISEF)** pour ancrer une culture de l'eau propice à une gestion concertée et durable de la ressource en eau et des milieux sur le territoire. Cette action a été réalisée en 2019 et 2020.

Objectifs de la Stratégie

La stratégie CISEF est une feuille de route qui permet à la fois de définir le positionnement du SYMCRAU, et à la fois d'organiser et structurer les forces vives existantes sur le territoire en matière d'éducation à l'environnement dans le domaine de l'eau (lieux, événements, outils, acteurs...). Ceci dans le but de développer un plan d'actions qui réponde aux enjeux du territoire et de la ressource en eau.

La stratégie CISEF s'est construite en 3 étapes

Etape 1 : Bilan des actions de communication et de sensibilisation menées dans le cadre du Contrat de Nappe et en dehors ;

Etape 2 : Recueil des attentes en matière de communication et perceptions du territoire ;

Etape 3 : Définition des axes, objectifs et plan d'actions de la stratégie CISEF.



Le diagnostic réalisé a montré que de nombreuses actions, outils, moyens existent déjà sur le territoire pour faire connaître et sensibiliser différentes cibles aux enjeux environnementaux sur le territoire mais que la portée des actions pourrait gagner en puissance avec davantage de moyens dédiés.

Les axes et objectifs de la stratégie

Axes	Objectifs stratégiques
AXE 1 Valoriser l'image du territoire de la Crau	Partager la connaissance de l'agro-hydro-système craven Faire aimer le territoire pour mieux le préserver Affirmer l'identité de la Crau à l'extérieur du territoire
AXE 2 Rendre visible l'invisible	Faire prendre conscience de l'eau qui coule sous nos pieds pour mieux préserver sa qualité et sa quantité
AXE 3 Faire reconnaître la dépendance de la Crau à la Durance	Favoriser une utilisation sobre de l'eau Renforcer la connaissance mutuelle des acteurs et des actions entre Crau et Durance
AXE 4 Faire connaître la politique locale de l'eau	Faire connaître les actions portées par le SYMCRAU et les gestionnaires locaux de l'eau

Plan d'action :

Le plan d'actions CISEF est en cours d'intégration dans le cadre de la seconde phase du contrat de nappe.

Communication et sensibilisation aux enjeux de l'eau : Quelles actions en 2019 ?

Tout au long de l'année, en parallèle de la construction de la stratégie CISEF, le SYMCRAU s'est mobilisé et a renforcé la communication et sensibilisation sur les enjeux de l'eau sur tout le territoire et au-delà, avec les acteurs locaux, et en s'appuyant sur les relais d'informations locaux.

PUBLICATIONS 2019

7 Articles parus dans la presse locale

Dont **4 articles sur un forage dans la nappe phréatique** à Mas Thibert en septembre dans La Marseillaise, Radio Soleil FM, La Provence, Arles INFOS, **2 articles sur le Challenge Zéro Bouteille Plastique** dans La Provence, Arles INFOS, **1 article sur la validation des zones de sauvegarde** au conseil municipal de St Martin de Crau dans La Provence édition Arles.



3 Lettres d'informations numériques envoyées à une liste de diffusion de 350 contacts, intitulées « Les Inf'eaux de la Crau » et relayant en moyenne 6 sujets d'actualités du SYMCRAU et des acteurs du territoire.



En moyenne **2 publications/mois** sur la Page Facebook du SYMCRAU « SYMCRAU Eaux Souterraines de la Crau » **et plus en fonction des actualités.**

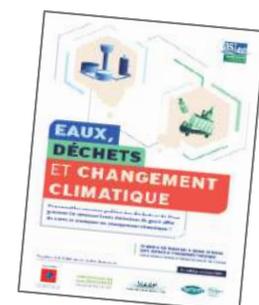


Droit de l'Environnement
La Revue du développement durable



2 Articles publiés dans des magazines spécialisés
Un article sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau de Crau dans « Géologue Magazine » et un dans « Droit de l'Environnement » visant la consécration législative d'une compétence territoriale pour la gestion de la ressource en eau

1 Contribution écrite dans un guide national à destination des professionnels publié par l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE), sur la façon dont les services publics de l'eau et les déchets atténuent leurs impacts environnementaux et s'adaptent au changement climatique.



Retour sur des interventions publiques en 2019

7

C'est le nombre d'événements auxquels l'équipe du SYMCRAU a participé en 2019, dont **5 manifestations grand public**, pour sensibiliser aux enjeux de l'eau avec l'animation d'outils de communication pédagogiques créés par l'équipe du SYMCRAU. Cela représente **450 personnes rencontrées** sur l'ensemble des événements.

Le SYMCRAU a participé à 2 journées techniques dont une à Paris à la Cité des Sciences sur invitation, pour présenter le modèle de gouvernance en Crau et les particularités des enjeux de préservation de la ressource.

Istres Propre et Durable
Istres 18 mai



Nature en Fête
Miramas 25 mai



Salon des Agriculture de Provence
Salon de Provence
7 au 9 juin



Lancement du Challenge Zéro
Bouteille Plastique
Arles 12 juin



Journée Technique
Cité des Sciences
Paris 18 juin



Assises du changement climatique
Arles 7 décembre



Le SYMCRAU s'est mobilisé dans 2 interventions scolaires en 2019



Au Domaine du Merle auprès de lycéens, en partenariat avec le CPIE Rhône Pays d'Arles

Sur le terrain, avec les BTS GEMAUX du Lycée Fontlongue de Miramas



Agenda 2020 | Interventions et actions menées par le SYMCRAU



Mars - avril & septembre - octobre

Campagne qualité - Campagne de relevés d'eau dans la nappe et échantillonnage pour le suivi de la qualité de l'eau de la nappe - SYMCRAU - Territoire Crau

Février & septembre - octobre

Campagne piézométrique - Campagne de relevés du niveau de la nappe effectuée manuellement par le SYMCRAU tous les 3 à 5 ans en période de basses eaux (février) et hautes eaux (septembre - octobre) - SYMCRAU - Territoire Crau

30 janvier

Séminaire « Gouvernance des eaux souterraines » - Agence Française de Développement - Paris

2 mars

Réunion du 1^{er} Comité Scientifique du SYMCRAU - Territoire Crau

7, 8, 9, 10, 11 mai

Festival de la Camargue et du Delta du Rhône - Port Saint Louis du Rhône | **Annulé COVID 19**

17 mai

Nature en Fête - Miramas | **Annulé COVID 19**

5, 6, 7 juin

Salon des Agricultures de Provence - Salon de Provence | **Annulé COVID 19**

11 au 19 juin

Congrès Mondial de la Nature - Comité Français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) - Marseille | **Annulé COVID 19**

4 septembre

Comité Syndical du SYMCRAU - Election de la Présidente et de 2 Vice-Présidents - Entressen

10 septembre

Comité de Pilotage étude SINERGI - SYMCRAU - Entressen

24 - 25 septembre

Colloque « Gestion des eaux souterraines » - AHPS, ENSEGID, SMEGREG - Talence (33) | **Annulé COVID 19**

8 octobre

Journée Régionale des eaux souterraines - Parc Naturel régional de la Sainte Baume - Géménos

10 octobre

Fête de la Nature - Saint Martin de Crau

10 novembre

Comité de Pilotage projet PSE - SYMCRAU - Saint Martin de Crau

24 novembre

Colloque « La gestion des eaux souterraines en zone littorale méditerranéenne » - EA éco entreprise - Webconférence (originellement le 7 mai dans le cadre du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône, déplacé cause COVID 19)

3 décembre

Comité Syndical du SYMCRAU - Elections de 5 Vice-Présidents

